



Ville de  
Breil sur Roya

DEPARTEMENT DES  
ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE NICE

MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Nombre de conseillers :

en exercice	19
présents	17
votants	19

Le lundi 24 juin 2024 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 19 juin 2024

### DELIBERATION

N° 151/2024

**PRÉSENTS :** Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Isabelle SAUVE, Paul REY, Herbert WOLFERS, Karine BOETTI, Julia BONNET, Francis FRECOURT, Renaud LEFEBVRE, Jean-Louis TAYLOR, Marie-Noëlle GISBERT, André IPERT, Michel BRAUN, Danielle GASTALDI.

**ABSENTS :** Jérôme BOUERI, Colette BENOUAHAB

### OBJET :

Demande de subvention  
pour la création du city stade

**ONT DONNÉ POUVOIR :** Jérôme BOUERI à Julia BONNET, Colette BENOUAHAB à André IPERT

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Isabelle SAUVE

Rapporteur : Thierry GUIDO, 4<sup>ème</sup> Adjoint

**Monsieur Thierry GUIDO** explique la nécessité de créer un nouveau city stade au niveau du quartier l'Aigara pour combler la perte de l'ancien city stade détruit lors des intempéries des 2 et 3 octobre 2020.

Le montant des dépenses est de 161 637,12 € HT.

**Monsieur Thierry GUIDO** présente le plan de financement, joint à la présente délibération, et sollicite l'aide du Département, au titre de l'aide en faveur des équipements sportifs, à hauteur de 80% du montant total HT, afin de financer cette opération.

**Le Conseil Municipal**, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

APPROUVE la demande de subvention au Département.

APPROUVE le plan de financement.

AUTORISE Monsieur le Maire à lancer cette opération.

INDIQUE que l'opération correspondante sera inscrite au BP 2024 en section d'investissement aux chapitre et article correspondants.

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire du Séance



Isabelle SAUVE

Pour copie conforme

Le Maire



Sébastien OLHARAN

Délibération rendue exécutoire par publication  
et transmission en Préfecture le



Le Maire

Sébastien OLHARAN



Ville de  
Breil sur Roya

PLAN DE FINANCEMENT

OBJET : CREATION D'UN CITY STADE

**DEPENSE :**

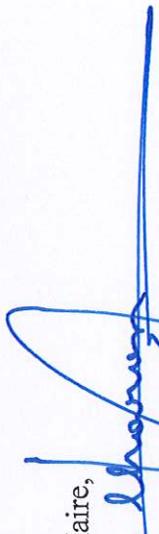
Montant 161 637,12 € HT

**RECETTES :**

DEPARTEMENT 80% 129 309,70 €  
PART COMMUNE 20% 32 327,42 €

TOTAL TTC : 193 964,54 €

FAIT À BREIL-SUR-ROYA, le 24/06/2024

Le Maire,  
  
  
Sébastien OLHARAN